

Durant la saison d'HIVER ,
les réservation des terrains
par INTERNET, 7/7 jours, 24/24H

Rendez-vous sur www.tennisgeronsart.be

HEURES D'ABONNEMENTS

Elles sont réservées à l'avance par le secrétariat du club pour toute la saison (**cases** de couleur **grise**).

- **Pour libérer une heure** :
uniquement par téléphone et minimum 24 H à l'avance ; dans ce cas, un ticket de récupération de la valeur de l'heure sera établi.

- **Pour récupérer une heure** :
réserver une heure volante selon la procédure décrite ci-dessous

HEURES VOLANTES

Via notre site www.tennisgeronsart.be

- 1) **Entrez votre login** (nom d'utilisateur) **et votre password** (mot de passe) ,
et cliquez sur ' OK'.

Votre password est strictement confidentiel ; ne le divulguez pas.

L'écran 'tableau de réservation 'simplifié' du jour en cours apparaît.
Si vous souhaitez un autre jour (**28 jours max. à l'avance**), dans le calendrier situé en haut à gauche de votre écran, cliquez sur la date souhaitée;
le tableau de réservation de la journée sélectionnée apparaît.

- 2) **Cliquez sur le terrain et l'heure souhaitée** (uniquement les terrains renseignés par des cases de **couleur verte**) ; votre nom apparaît automatiquement dans la case ' joueur n°1'

- 3) Dans la case 'joueur n°2', **sélectionnez le nom de votre partenaire.**

- 4) **Tapez votre mot de passe et cliquez sur 'confirmer'.**

Votre réservation est effective.

ATTENTION !! Les terrains se réservent par tranche d'1/2 H.

N'oubliez pas **de dupliquer** vos réservations pour bloquer d'autres d'1/2 H. (en tapant votre mot de passe dans le cadre situé en dessous de la confirmation de votre première réservation)

REMARQUE concernant les heures volantes :

- limite quantitative : **aucune** (possibilité de réserver plusieurs heures)
- limite temporelle : **jusqu'à 28 jours** maximum à l'avance

Pour annuler une heure volante (cases de **couleur rouge**) :
minimum 24 H à l'avance, cliquez sur les cases concernées, introduisez votre mot de passe et cliquez sur 'effacer' ;
en cas de délai inférieur, l'heure ne pourra pas être annulée.

vos login et password
ne sont pas modifiés d'une saison à une autre.

Si vous ne les connaissez plus (ou pas), suivez la procédure décrite sur la page
d'accueil du site www.tennisgeronsart.be
ou
contactez le secrétariat du club (081/30.57.57).

Pour ceux qui ne possèdent pas d'ordinateur:

Les réservations **par téléphone**
sont toujours possibles **à partir de 9H30.**

Autre possibilité: sur place, **dès 8H30**, un ordinateur est à votre
disposition.

HEURES D'ABONNEMENT

**Les codes d'accès de toutes les personnes
renseignées sur les fiches d'inscription sont
activés d'office.**

HEURES VOLANTES

**Les codes d'accès sont activés
dès réception du paiement de la cotisation.**

Paiements
en espèces (au secrétariat du club) **ou par virement**
(**mais pas** par bancontact).